

LISTE CONSOLIDÉE DES SUBSTANCES PSYCHOTROPES

en application de l'article L. 5132-7 du code de la santé publique
Dernière mise à jour : 16/02/2026

Préambule

Cette liste est diffusée à titre indicatif.

Seuls sont opposables :

- l'arrêté modifié du 22 février 1990 du ministre chargé de la santé fixant la liste des substances psychotropes, publié au Journal officiel de la République française ([Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes- Légifrance \(legifrance.gouv.fr\)](#)¹ et,
- les décisions du directeur général de l'ANSM, publiées sur le site Internet de l'Agence², qui viennent modifier l'arrêté susmentionné.

En effet, la compétence de classement a été transférée du ministre chargé de la santé au directeur général de l'ANSM par la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique (article 29) et le décret n° 2022-113 du 1er février 2022 relatif aux modalités d'inscription et de classement des substances vénéneuses.

Modalités d'élaboration de la liste consolidée

La liste consolidée établie dans le présent document correspond à la compilation des substances classées par l'arrêté modifié et par les décisions du directeur général de l'ANSM

<https://ansm.sante.fr/documents/referance/substances-veneneuses-listes-i-et-ii-stupefiants-psychotropes>

Elles sont réparties en trois parties, selon les correspondances suivantes :

- Première partie : tableaux III et IV de la Convention de Vienne sur les psychotropes de 1971 ;
- Deuxième partie : préparations spécifiques contenant des substances classées stupéfiants ;
- Troisième partie : substances psychoactives classées en France ou dans l'Union européenne mais non classées par les conventions internationales.

¹ La version de l'arrêté disponible sur Légifrance ne prend pas en compte les modifications introduites par les décisions du directeur général de l'ANSM.

² Publication sur le site Internet de l'ANSM prévue par le dernier alinéa de l'article L. 5322-2 du code de la santé publique. Les décisions entrent en vigueur le lendemain de leur publication.

PREMIERE PARTIE

Cette partie comprend les substances ci-après énumérées ainsi que leurs sels et les préparations renfermant lesdites substances ou leurs sels.

Tableau III de la convention de Vienne de 1971

Amobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Buprénorphine	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Butalbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Cathine	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Cyclobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Glutéthimide	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Mesocarbe	Arrêté du 11 octobre 1995 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000190378
Pentobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087

Tableau IV de la convention de Vienne de 1971

Allobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Alprazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Aminorex	Arrêté du 11 octobre 1995 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000190378
Barbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087

Bromazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Bromazolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451 Décision ANSM du 5 août 2024 portant modification de la liste des substances classées comme psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-05-08-2024-portant-modification-de-la-liste-des-substances-classees-comme-psychotropes
Brotizolam	Arrêté du 11 octobre 1995 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000190378
Butobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Camazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Carisoprodol	Décision ANSM du 16 janvier 2026 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-16-01-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Chlordiazépoxyde	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Clobazam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Clonazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Clonazolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451 Décision du 6 février 2026 portant modification de la liste des substances classées comme stupéfiants et de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-06-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-classees-comme-stupefiants-et-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Clorzébate	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Clotiazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087

Cloxazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Délorazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Diazépam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Diclazépam ou chlorodiazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451 Décision du 6 février 2026 portant modification de la liste des substances classées comme stupéfiants et de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-06-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-classees-comme-stupefiants-et-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Estazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Ethchlorvynol	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Ethinamate	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Etizolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451 Décision ANSM du 5 février 2026 portant modification de la liste des substances psychotropes https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-05-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Fencamfamine	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Fenproporex	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Flualprazolam	Décision ANSM du 5 février 2026 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-05-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Flubromazolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451

	Décision du 6 février 2026 portant modification de la liste des substances classées comme stupéfiants et de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-06-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-classees-comme-stupefiants-et-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Flunitrazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087 Arrêté du 11 octobre 1995 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000190378
Flurazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Halazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Haloxazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Kétazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Léfétamine	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Loflazépane d'éthyle	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Loprazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Lorazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Lormétazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Mazindol	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Médazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Méprobamate	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) :

	https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Méthylphénobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Méthylprylone	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Midazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Nimétazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Nitrazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Nordazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Oxazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Oxazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Pémoline	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Phénazéпам	Arrêté du 4 novembre 2016 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000033385763
Phénobarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Pinazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Pipradrol	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Prazéпам	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087

Secbutabarbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Témazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Tétrazépan	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Triazolam	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Vinylbital	Arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes (JO du 7 juin 1990, cf. page 6680) : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000533087
Zolpidem	Arrêté du 25 février 1999 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000759685 Arrêté du 15 juillet 2002 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000596873

DEUXIEME PARTIE

Cette partie comprend les préparations ci-après mentionnées :

– préparations injectables renfermant de l'acide gamma-hydroxybutyrique ou ses sels	Arrêté du 15 juillet 2002 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000596873
---	--

TROISIEME PARTIE

Cette partie comprend les substances ci-après énumérées ainsi que leurs sels et les préparations renfermant lesdites substances ou leurs sels :

3-hydroxyphénazépam ou 3-hydroxyfénazépam ou 3-oxyfénazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
4-chlorodiazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Adinazolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Bentazépam	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Bromonordiazépam ou désalkylgidazépam	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Butorphanol, à l'exception de ses préparations injectables	Arrêté du 12 juin 2009 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000020750177
Cinazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Cloniprazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Deschloroétizolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Flubromazépam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Flubrotizolam	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Fluclozepam	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Flunitrazolam	Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes :

		https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Flutazolam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Fonazépam ou norflunitrazépam ou (N-)desmethylflunitrazépam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Gidazépam		Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Kratom, mitragynine, 7-hydroxymitragynine		Arrêté du 23 décembre 2019 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFARTI000039726776
Méclonazépam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Méthylclonazépam		Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Métizolam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Nifoxipam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Nitrazolam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Norflurazépam ou norfludiazépam ou désalkylflurazépam		Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Phénibut ou acide 4-amino-3-phenylbutanoïque		Arrêté du 9 septembre 2020 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/download/pdf?id=GurHZ_qvfj956_F1gXc_YZdVeMJTi2C06ic6UTBmB0po
Pyrazolam		Arrêté du 3 mai 2018 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000036885451
Rémimazolam		Décision ANSM du 20 juillet 2023 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-20-07-2023-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes

Thionordazépam ou démethylsulazépam	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Tofisopam ou emendaxin	Décision ANSM du 10 juillet 2025 portant modification de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-10-07-2025-portant-modification-de-la-liste-des-substances-psychotropes
Zaléplone	Arrêté du 22 janvier 2001 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000768293
<u>Zopiclone</u> (<i>mélange des énantiomères eszopiclone et R zopiclone</i>)	Arrêté du 25 février 1999 modifiant l'arrêté du 22 février 1990 fixant la liste des substances psychotropes : https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000000759685 Décision du 6 février 2026 portant modification de la liste des substances classées comme stupéfiants et de la liste des substances psychotropes : https://ansm.sante.fr/actualites/decision-du-06-02-2026-portant-modification-de-la-liste-des-substances-classees-comme-stupefiants-et-de-la-liste-des-substances-psychotropes